

Entrevue avec Monique Simard :
la crise revue et corrigée



Photo : Louise de Grosbois

Monique Simard

POUR NE PAS TOMBER DANS LE PIÈGE

Le thème du 8 mars, Journée internationale des femmes, est cette année : les femmes face à la crise économique, et le slogan : «Les femmes n'ont pas les moyens de reculer». Ce sont les femmes qui font les frais de la crise, nous l'avons souvent entendu. Mais quels sont pour nous les effets spécifiques de la crise ? C'est ce que LA VIE EN ROSE a demandé à Monique Simard, présidente du comité de la condition des femmes de la CSN.

La crise... Pour Monique Simard, il ne s'agit pas d'un fléau du ciel, d'une catastrophe inéluctable. Notre société est basée sur la division sexuelle du travail et sur un système qui crée en soi des inégalités - entre possédants et non-possédants, entre salarié-e-s et non-salarié-e-s, entre hommes et femmes -

et la crise ne fait qu'accentuer ces inégalités :

«En période de crise, le camouflage habituel des inégalités ne fonctionne plus aussi bien. La crise n'est pas une coupure, une période avec des caractéristiques qualitativement différentes. La crise pousse à son ultime la situation fondamentale.»

Selon les statistiques de l'Organisation Internationale du Travail, les femmes ne reçoivent qu'environ 5% du revenu mondial ; le plus souvent, leur revenu est trop bas pour qu'elles puissent épargner et donc acquérir des avoirs de quelque nature que ce soit. «Si l'on procédait à une chiffrée, on constaterait qu'elles ne possèdent même pas 1% des avoirs productifs de la planète... La plupart des femmes travaillent en permanence, mais ne sont pas employées en permanence... Les inégalités sont encore plus prononcées si on considère le travail non rémunéré des femmes. Cet apport de travail représente le double de ce qui est fourni sur le marché.» (Bureau International du Travail, bulletin d'information, janvier 1980)

Grosso modo, il y aurait ICI 45% des femmes sur le marché du travail salarié. Mais déjà là, les conditions sont très inégales par rapport aux salariés masculins: souvent les dernières arrivées et donc les premières licenciées, elles font les frais des politiques de restriction des augmentations de salaire. L'écart s'agrandit entre les salaires les plus hauts et les salaires les plus bas (on devrait dire les plus basses) à cause des augmentations en pourcentage.

«Selon les données de 1980, les hommes gagnent en moyenne au Canada 12 500\$ par année et les femmes 5 200\$. Je parle ici des salarié-e-s. Cet écart augmente depuis dix ans, malgré les lois anti-discrimination, les conventions collectives, etc ... et il varie évidemment selon les secteurs ; il est plus faible entre les hommes et les femmes syndiqué-e-s.»

Les nouvelles travailleuses

On assiste en fait à une réorganisation du travail, à la faveur de la crise, de la part du Capital et des dirigeants : au niveau international, on déplace un certain nombre d'opérations dans certains pays ; plus près de nous, l'introduction de nouvelles technologies entraîne des transformations, notamment le développement du «travail précaire».

Le travail précaire signifie toute forme de travail qui déroge au modèle Traditionnel du travail salarié en ce qui concerne le lieu d'emploi stable, normalement hebdomadaire : le travail à temps partiel, le travail à domicile, le travail à forfait ou par

sous-contrats (comme dans l'entretien ménager où les compagnies font affaire avec des agences de travail temporaire, abolissant ainsi le lien direct entre employeur et employé-e-s). Le travail précaire entraîne une parcellisation et une disqualification du travail qui laisse les employé-e-s encore plus à la merci des employeurs.

Auparavant, la multitude d'opérations nécessaires à la production était concentrée dans une grande entreprise (surface unique). On assiste aujourd'hui à une sorte d'éclatement des entreprises et c'est la main-d'oeuvre féminine que cela touche le plus: les technologies nouvelles remplacent essentiellement les emplois occupés par les femmes (comme dans le secteur des bureaux).

80% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes (les hommes qui travaillent à temps partiel sont presque toujours des étudiants pour qui il s'agit d'un emploi temporaire et épisodique n'impliquant ni leur carrière ni leur vie).

«Le portrait-robot de la travailleuse à temps partiel, c'est une femme entre 25 et 35 ans qui a de jeunes enfants ou des enfants d'âge scolaire. Elle est peu scolarisée et n'a pas de formation professionnelle.»

Par bonté d'âme patronale?

On présente souvent le travail à temps partiel comme LA solution pour les femmes, le moyen idéal d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail. Effectivement, toutes les femmes ne veulent pas assumer la double journée, 40 heures au travail, 40 heures à la maison. Ce n'est pas seulement la fatigue qui les motive : beaucoup n'ont tout simplement pas les moyens de le faire, pas de garder par exemple.

Mais du point de vue de l'employeur, il ne s'agit surtout pas de bonté d'âme. Le travail à temps partiel est très rentable. D'ailleurs, dans les secteurs où il ne l'est pas, comme le secteur manufacturier, il n'existe pas. Chaque secteur économique possède son domaine de cheap-labor, qui peut prendre des formes variées mais où on retrouve inévitablement des femmes : dans le vêtement, c'est le travail à domicile, dans les grandes chaînes alimentaires comme Steinberg, c'est le temps partiel, les «réserves», dans le secteur hospitalier, les «occasionnels»...

Le travail à temps partiel présente pour l'employeur de multiples avantages, en terme de salaires, de bénéfices marginaux plus bas et de productivité généralement plus élevée, ce qui crée des divisions entre les employé-e-s, avantage supplémentaire pour le patron. Pour les gens qui travaillent à temps plein, il constitue une menace : perte d'emplois, alignement des conditions salariales et de travail sur les catégories les plus défavorisées. Syndicalement, la question est très complexe.

Temps partiel, chômage déguisé

«Ce qu'on oublie toujours de dire, c'est que le temps partiel est du chômage déguisé, dans le sens où lorsqu'on n'a accès qu'à 15, 18 ou 20 heures de travail par semaine, on se retrouve de fait en chômage partiel. Et ça, les chiffres sur le chômage ne le comptabilisent jamais.»

L'actuelle prolifération du travail à temps partiel ne signifie pas une demande massive des femmes dans ce sens: ce sont des femmes qui ont besoin d'un salaire et à qui on n'offre rien d'autre.

«Quand j'entends le gouvernement annoncer des offres de subvention aux entreprises qui créent des emplois à temps partiel pour que les femmes puissent réintégrer le marché du travail, je sais que ce n'est pas ainsi que les choses vont se passer: les employeurs vont transformer des emplois à temps plein en temps partiel et ce sont les femmes déjà employées dans ces entreprises qui vont occuper ces emplois. Il n'y aura pas de création d'emplois. C'est ce qui se développe actuellement dans le secteur hospitalier.»

Il y a en ce moment une tendance à la réduction du temps du travail, mais elle touche presque uniquement les femmes et elle n'est pas composée: le salaire baisse d'autant. Elle représente une diminution forcée du revenu des femmes.

«On ne peut pas aborder le problème du temps partiel sans aborder la problématique des femmes dans sa globalité avec ça, les femmes peuvent continuer à faire le travail ménager, et gratuitement! Le travail à domicile présente les mêmes caractéristiques que le temps partiel: les femmes le font essentiellement

pour les mêmes motifs. On y retrouve plus d'immigrantes. La couture, c'est un métier international pour les femmes!»

Le travail à domicile est effectivement en expansion dans le domaine du vêtement (c'est un secteur où il a toujours existé) mais il se développe encore plus à cause des changements technologiques: on taille maintenant au rayon laser sous contrôle d'ordinateur des milliers de morceaux à la fois que l'on distribue ensuite aux travailleuses à domicile pour assemblage. Ce qui prenait auparavant trois jours se fait aujourd'hui en 10 minutes.

La fin des «pools»

Le travail à domicile prend de l'extension dans d'autres secteurs, comme celui du travail de bureau. La fin des «pools» de secrétaires approche au fur et à mesure que l'informatisation gagne du terrain. Mais ils ne seront pas forcément remplacés par des pools de travailleuses sur terminaux: le travail à la pièce n'est pas incompatible avec l'électronique. Les femmes auront chez elles leur petit terminal! Par la même occasion, elles auront leur contremaître à domicile, puisque le contrôle du rendement se fait par la machine elle-même.

«La crise et les «solutions» proposées reposent sur les bases mêmes du système - comme le système repose sur le fait que toute la production domestique est presque entièrement assumée par les femmes, gratuitement. Les solutions à la crise

vont accentuer ça.»

En plus de supporter l'impact direct de l'inflation, les taux d'intérêt qui grimpent en flèche et le chômage, nous subissons aussi les voies de solution traditionnelles. Ici et aux USA, le discours des politiciens en est un exemple connu: «L'État, qui s'était trop impliqué, doit maintenant redonner à la libre entreprise un plus grand champ d'action et doit, par le fait même, réduire les dépenses publiques. L'État se retire donc de certaines activités, dont la santé et l'éducation.» Mais les besoins, eux, ne disparaissent pas pour autant. On renvoie la «surcharge» dans la sphère privée. Avec les coupures budgétaires dans les hôpitaux, dans «tout ce qui n'est pas jugé essentiel», ce sont les femmes qui assumeront gratuitement les soins aux personnes:

«Ça veut dire: Maman, met un contrat sur ta vie! Et puis on fait appel aux reines du bénévolat.»

Qui s'occupera des malades, des handicapés, et des personnes âgées, à qui on vient de couper des services sociaux et médicaux, ou des foyers? Tous ces services qu'on a socialisés en période de «prospérité» (des capitalistes), qui les fourniront sinon des femmes?

De plus, toujours selon Monique Simard, ces coupures entraîneront un développement de l'entreprise privée dans des services sociaux normalement socialisés; et qui dit entreprise privée, dit profit et inégalités accrues dans l'accès aux services. Seules les travailleuses aux

meilleures conditions salariales et aux régimes d'assurance les plus sophistiqués pourront payer certains soins pour elles et pour leurs enfants. D'autant plus qu'on vient d'annoncer une coupure de 72,8 millions dans le programme de soins dentaires gratuits pour les moins de 15 ans...

Les grosses soupes et les petits steaks

Sans jamais mentionner les profits énormes et croissants des secteurs bancaires et financiers internationaux, les économistes libéraux se disputent l'honneur de trouver la solution, la bonne équation qui rétablira l'économie. Selon la formule favorite des gouvernements, il faut restreindre la consommation pour augmenter l'investissement, ce qui mène à une capitalisation des «secteurs» et à un réinvestissement. Bref, les femmes doivent réinventer leur consommation et cela veut dire plus de temps:

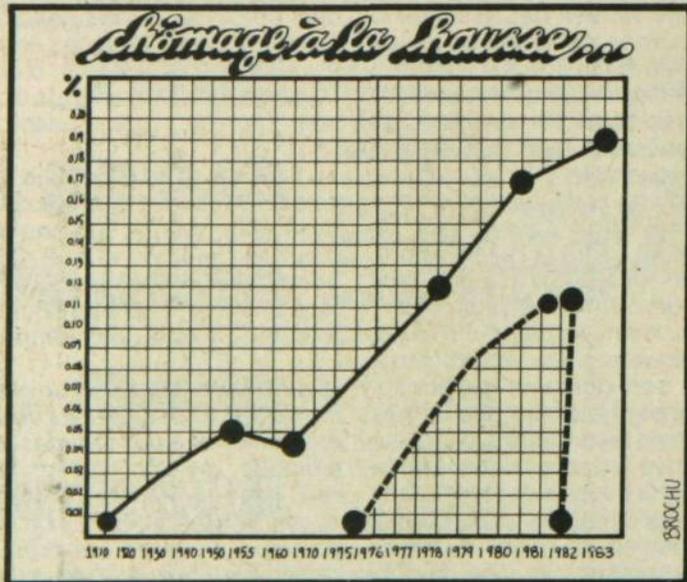
«Faire des grosses soupes prend plus de temps que de faire des petits steaks!»

Le temps, c'est ce qu'on dépense le plus quand on n'a pas beaucoup d'argent. Le temps, c'est le capital des femmes. On peut toujours emprunter sur son temps de loisir, son temps de détente, son repos. Et d'ajouter Monique, plus la consommation diminue dans les secteurs où les femmes sont majoritairement employées, plus ces travailleuses en sont pénalisées - et comme ménagères et comme travailleuses. On s'en sort pas!

«Il y a une chose à ne pas faire, et c'est tomber dans le panneau du «bien commun».

Je ne pense pas qu'on ait les solutions à la crise, ce n'est d'ailleurs pas nous qui l'avons provoquée. Mais une crise économique expose les points faibles du système - donc ses points de rupture. Actuellement les femmes en représentent un de taille. Ce n'est pas facile à jouer, c'est éreintant, parfois même douloureux parce que nous, les femmes, ne pouvons pas simplement fermer les yeux sur ce que les autres vivent. Mais selon moi, ce n'est pas capituler sur nos affaires que nous allons les aider. De cela, je suis absolument convaincue et alors... il n'y a plus de «revenez-y»!

PROPOS RECUEILLIS PAR L. M. et C. V.



•TAUX ÉLEVÉ DE CHÔMAGE CAUSÉ PAR LES FEMMES